



PROTECTION DES DONNEES : L'ESSENTIEL POUR ETRE EN CONFORMITE AVEC LA REFORME 2018

Durée : 1 jour

Participants & prerequis :

Tout personnel responsable de la protection de données dans l'entreprise : responsable administratif, direction juridique, responsable des ressources humaines, membre des DSI Direction des services informatiques,...

Pré-requis : Aucun

Choix Pédagogique & modalités d'évaluation :

Cas pratiques, apports théoriques suivis de mises en pratique, exercice de synthèses, atelier individuels et collectifs, échanges d'expérience
Support de cours remis à chaque participant
Attestation individuelle de formation avec évaluation des acquis.
Evaluation de la satisfaction des participants.

Notre intervenant :

Jérôme LECLEIRE - Consultant formateur - Expert juridique et contentieux - DESS Droit des affaires.

L'Organisation :

Lieu : TOULOUSE

Date : 11 octobre 2018

Horaires : 08h30 – 17h00

Coût par participant : 380 € HT

Renseignements et inscriptions :

Gaëlle IMBERT

Le règlement européen sur la protection des données personnelles applicable au 25 mai 2018 doit permettre à l'Europe de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique. De nouvelles mesures préventives s'imposent à l'entreprise (évaluation du risque ; cartographie du traitement des données ; contrôle de conformité des sous-traitants) Cette première journée permet de connaître le cadre légal et d'avoir une vision synthétique des actions à mettre en œuvre pour se mettre en conformité avec le règlement européen.

LES OBJECTIFS :

- 🕒 Connaître les principes du Règlement Général de Protection des données (RGPD),
- 🕒 Identifier l'impact des nouvelles règles par rapport au dispositif existant (Informatique et Libertés),
- 🕒 Etre en mesure d'évaluer la conformité du processus existant et les actions à mettre en œuvre dont la documentation assurant la traçabilité.

LE CONTENU DE LA FORMATION :

▪ **Caractéristiques du RGPD**

- × Evolution de la réglementation sur la Protection des données
- × Le RGPD : Contexte, objectifs principaux, entrée en vigueur et sanctions encourues
- × Les Acteurs du RGPD : CNIL, DPO, DSI, Direction Juridique...
- × La protection des données : Définition, principes fondamentaux et champs d'application

▪ **La Mise en œuvre du RGPD – les étapes clés**

- × La Nomination d'un Délégué à la Protection des Données
- × Le cadre de collecte des données : modalités de consentement et d'exercices des droits
- × Le recensement des traitements
- × Cas pratique : Analyse et évaluation de traitements
- × La cartographie des risques et sa conséquence : l'étude d'impact ou Privacy Impact Assesment (PIA)

Quizz d'évaluation des acquis.

Cas pratiques d'analyse et d'évaluation des traitements des données.

▪ **La mise en conformité des processus existants dans l'entreprise**

- × La sécurisation des données : les impacts humains et matériels
- × Atelier : Les documents internes impactés par la sécurisation : charte informatique, règlement intérieur, engagements de confidentialité,...
- × L'impact juridique du RGPD dans la relation avec les sous-traitants : prévoir l'évolution contractuelle
- × Les règles impactant le transfert de données hors UE.

Atelier sur les documents internes impactés par la réforme.

Atelier conclusif : Définition d'un Plan d'action prioritaire personnalisé.